

RESPONSABLE ÉNERGIE

Le ou la responsable énergie met en œuvre la politique de maîtrise de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables en assurant la cohérence entre conception énergétique des équipements, exploitations des installations climatiques et gestion des dépenses d'énergie.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à la définition de la politique de maîtrise de l'énergie de la collectivité
- Proposition des orientations dans le cadre des programmes de rénovation ou construction d'équipements
- Contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie de la collectivité

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les responsables énergie représentaient 540 agents au 31 décembre 2012, travaillant principalement dans les syndicats intercommunaux, les EPCI, les communes de plus de 20 000 habitants, les régions et les conseils départementaux. Les responsables énergie sont garants de la mise en œuvre de la politique énergétique de la collectivité dans le patrimoine bâti, mais aussi du suivi et du contrôle de l'exploitation des installations climatiques, et de l'activité des concessionnaires d'énergie. Ce métier a donc un rôle crucial d'optimisation en matière de gestion des ressources énergétiques de la collectivité.

ACCÈS

- > Formation initiale dans les domaines du génie climatique, de l'ingénierie des bâtiments, de la maintenance et de l'exploitation énergétiques
- > Concours d'accès de la filière technique, catégorie A, cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieures territoriaux ; catégorie B, cadres d'emplois des techniciens et techniciennes territoriaux

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- les politiques et réglementation d'économie d'énergies ;
- l'ouverture des marchés ;
- l'évolution des technologies et énergies nouvelles.

De 2005 à 2012, le budget énergie d'une commune a augmenté en moyenne de 3,8 % à 4,2 % et le coût par habitant a progressé de 35,5 %. Les actions de maîtrise de l'énergie concernent prioritairement la réalisation d'un état des lieux

du patrimoine par le relevé des surfaces des bâtiments, l'optimisation des tarifs et des abonnements de fourniture d'énergie et le suivi informatisé des consommations. Ces pratiques sont beaucoup plus répandues dans les grandes villes et les grandes intercommunalités de plus de 10 000 habitants. Parmi celles-ci, une commune sur deux a un projet d'investissement matériel en priorité en ce qui concerne l'éclairage, la poursuite des travaux d'isolation, l'optimisation des tarifs et le développement de tableaux de bord de suivi.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

17 % des communes de métropole utilisent des énergies renouvelables pour alimenter leur patrimoine bâti et 23 % envisagent leur développement. Les besoins d'emplois liés à ce développement sont donc élevés. Près de 3 collectivités sur 10 emploient au moins un agent pour la gestion de l'énergie du patrimoine communal et plus d'un quart des collectivités ont confié les missions de maîtrise de l'énergie (analyse et suivi) à un tiers : une agence locale de l'énergie, un syndicat d'énergie (communes métropolitaines), un bureau d'études techniques (grandes intercommunalités ou groupements de communes).

• SCÉNARIO 1

Les collectivités territoriales sont désormais reconnues, parmi les acteurs locaux, pour leur rôle proactif en matière de lutte contre le changement climatique, notamment pour contribuer aux évolutions structurelles préalables. Pour autant, sans une nouvelle définition des périmètres d'intervention autorisant une synergie de moyens, les petites et moyennes collectivités auront des difficultés, non seulement à mettre en œuvre une politique ambitieuse, mais tout autant à recruter.

• SCÉNARIO 2

Les changements induits par les recompositions territoriales, les dynamiques de mutualisation, mais aussi le rôle plus marqué des régions en matière de politique énergétique autorisent une rationalisation des niveaux d'intervention et surtout une ingénierie partagée. L'objectif est de réduire la dépendance énergétique des territoires, notamment périurbains et ruraux, par la maîtrise de la demande énergétique et le développement adapté des outils de production décentralisée des EnR (énergies renouvelables). La transition énergétique devenant un levier du développement territorial, les métiers du secteur devraient donc en bénéficier.

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

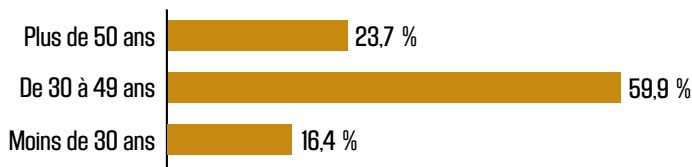
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

540 agents

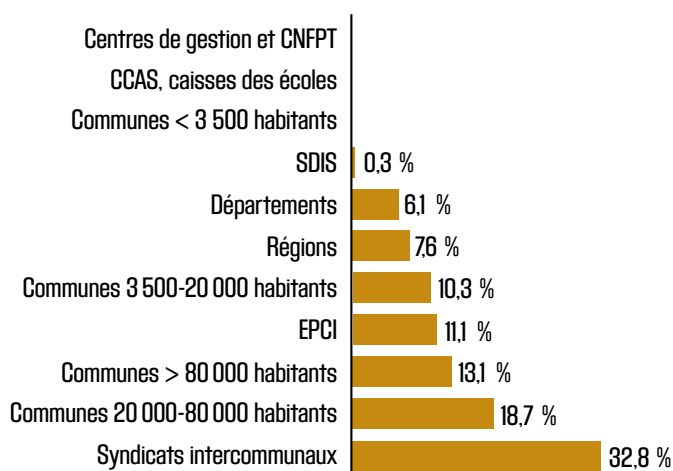
0 % d'agents à temps non complet

22,3% de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

49,1 % d'agents de catégorie A

35,7 % d'agents de catégorie B

67,9 % d'agents titulaires

32,1 % d'agents non titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **41 ans**

Part des plus de 55 ans : **8,9 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Bâtiment et patrimoine bâti	310	57,4
Environnement	90	16,6
Autres services	140	26